



BANQUE des
TERRITOIRES
GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GUADELOUPE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

FRANCE ACTIVE
Les entrepreneurs engagés



 **cress**
Chambre Régionale de
l'Économie Sociale et Solidaire
des îles de Guadeloupe



Communiqué de presse

La Région Guadeloupe, l'État, le Conseil Départemental de Guadeloupe, la Communauté d'Agglomération Nord Grande-Terre, la CRESS-IG, France Active et la Banque des Territoires s'associent pour développer de nouvelles offres d'ingénieries financières en direction des acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS).

Le 30 avril 2021

« *Faire de l'ESS, un levier de croissance pour les territoires de la Guadeloupe* », est un objectif clairement défini par la Région Guadeloupe dans le cadre de son schéma régional de développement économique d'internationalisation et d'innovation (SRDEII).

En effet, en qualité de chef de file de l'Économie Sociale et Solidaire, la Région Guadeloupe, en lien avec ses différents partenaires, a identifié un besoin prioritaire clairement exprimé par les professionnels de l'ESS à savoir le développement de nouvelles offres d'ingénieries financières sur le territoire en lien avec le secteur bancaire.

Le partenariat signé le 18 octobre 2019, entre Ary Chalus, président de région et Eric Lombard, directeur général de la Caisse des Dépôts, a notamment eu pour objectif de déterminer les axes d'interventions pour répondre à des objectifs communs de développement territorial, de transition énergétique et de cohésion sociale.

Par ailleurs, il a favorisé la collaboration avec l'association nationale France Active au vu de la volonté régionale de déployer des outils de financement adaptés à destination des structures de l'ESS. Dans cette dynamique, la Collectivité Régionale a décidé d'impulser une expérimentation visant l'installation de l'association sur le territoire.

La première conférence régionale de l'ESS a permis de mobiliser un partenariat plus large autour de ce projet d'implantation de France Active sur le territoire au regard des enjeux d'accès bancaire pour les acteurs de l'ESS.

La deuxième conférence, qui s'est tenue le jeudi 29 avril exceptionnellement en format dématérialisé pour cause du contexte sanitaire, a acté le lancement de la démarche par la signature de la convention de partenariat entre France Active, représenté par son Directeur Général Denis DEMENTHON et les partenaires suivants :

- La région Guadeloupe représentée par la conseillère régionale en charge de l'ESS, Patricia BAILLET,
- Le conseil départemental de la Guadeloupe représenté par sa présidente, Josette BOREL-LINCERTIN ;
- Les services de l'État représenté par le Préfet de région, Alexandre ROCHATTE ;
- La Communauté d'agglomération Nord Grand Terre représentée par son président, Jean BARDAIL ;
- La Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire des îles de Guadeloupe représentée par son président, Georges LAUMUNO ;
- Et la Banque des Territoires représentée par son directeur régional aux Antilles-Guyane Christophe LAURENT.

La Communauté d'Agglomération du Nord Grande Terre a souhaité marquer son engouement pour cette démarche en apportant son soutien financier à l'expérimentation compte tenu des enjeux pour les acteurs de son territoire et plus largement de la Guadeloupe.

L'objectif de ce partenariat consiste principalement à répondre aux besoins d'accompagnement et de financement des entrepreneurs engagés de Guadeloupe en mettant en place d'une part un outil de garantie, d'autre part une solution d'accompagnement à l'intermédiation bancaire et à la stratégie financière.

Cette première phase de contractualisation porte essentiellement sur la garantie par France Active des prêts en faveur des acteurs économiques. Il s'agira plus particulièrement de :

- Sensibiliser les établissements bancaires locaux à l'intérêt et au fonctionnement de l'offre de financement de France Active (garantie d'emprunt bancaire, contrat d'apport associatif, ...)
- Accompagner les entrepreneurs engagés sur les aspects financiers et mettre en place des garanties d'emprunt bancaire ;
- Animer des partenariats avec les autres acteurs de l'accompagnement et du financement en Guadeloupe afin d'établir des complémentarités d'intervention auprès des porteurs de projet et d'anticiper la création de l'Association Territoriale France Active Guadeloupe ;
- Évaluer les résultats de l'expérimentation à travers des bilans qualitatif et quantitatif pour calibrer l'activité à venir ;
- Préfigurer le développement de la future Association Territoriale France Active Guadeloupe.

Cette étape d'expérimentation sera suivie dès l'horizon 2023, du déploiement progressif de l'ensemble de l'offre du partenaire avec la création de l'association territoriale France Active Guadeloupe.

Pour Alexandre ROCHATTE, Préfet de région, « *L'accompagnement à la création, à la reprise et à la transmission d'entreprise est un enjeu majeur pour le territoire de Guadeloupe identifié comme axe d'intervention tant dans le Contrat de Convergence et de Transformation que dans le plan France Relance. L'État soutient l'implantation de France Active en Guadeloupe car nous avons besoin d'un outil complémentaire aux dispositifs d'accompagnement déjà présents sur le territoire. Dans le contexte de crise sanitaire, France Active va favoriser l'accès aux financements bancaires et autres produits de la finance solidaire aux structures qui ont été en première ligne au cours de la période complexe que nous traversons et qui contribuent aux transitions écologique, démographique, numérique et économique de notre territoire.* »

Pour Ary CHALUS, président de région « *Conscients des difficultés qu'ont les banques aujourd'hui à s'engager aux côtés des projets relevant de l'ESS alors même que ces acteurs font depuis toujours preuve de résilience et de mobilisation sur le terrain ; nous avons choisi de nous engager collectivement à travers cette expérimentation pour réduire les risques supportés par les banques. A long terme, il s'agit de faire émerger de nouveaux modèles économiques correspondant à la réalité du territoire.* »

Pour Josette BOREL-LINCERTIN, présidente du Conseil Départemental : « Le Conseil départemental s'engage pleinement pour l'Économie Sociale et Solidaire en signant la convention expérimentale initiée par France Active. Cette convention vient combler un manque parce qu'elle apporte une solution pour les garanties financières devant être produites par les créateurs d'entreprise dans le cadre de leur plan de financement. Elle

profitera, à n'en pas douter à tous les demandeurs d'emploi et notamment les bénéficiaires du RSA souhaitant créer leur emploi tout en développant l'économie guadeloupéenne ».

Pour Jean BARDAIL, Président de la communauté d'Agglomération du nord Grande-Terre : « Avec un territoire composé d'un peu plus de 4 000 entreprises dont 90% de TPE, la CANGT, tout en restant dynamique en matière entrepreneurial, doit optimiser les voies et moyens qui doivent concourir à la création et au développement des entreprises de son territoire. Les TPE, de manière général, doivent souvent faire face à des contraintes majeures :

- Un fonds de roulement restreint, voir nul qui les limite dans leur projet de développement,
- Un déficit d'expertises diverses et variées dans les différents domaines de la vie de l'entreprise (administratifs, ressources humaines, financières, etc...)

C'est pour cette raison que l'offre expérimental de France Active axé sur la « garantie d'emprunt bancaire » est particulièrement adaptée à la typologie des entreprises de notre territoire. Elle devrait en effet permettre aux TPE d'améliorer la relation avec les organismes bancaires qui est souvent très difficiles et d'accéder à un fonds de roulement à des investissements dont pour l'instant elles étaient écartées.

Je souhaite donc que cette expérimentation soit concluante et permette ensuite à France Active de déployer l'ensemble de son offre de service sur le territoire, notamment à travers de :

- France Active Investissement : par des prêts participatifs dans les entreprises sociales et solidaires et les entreprises innovantes socialement,

Pierre-René LEMAS, président de France Active « *Le contexte économique lié à la crise sanitaire confirme notre volonté de participer au développement de l'Économie sociale et solidaire sur la Guadeloupe. Les potentiels de développement sont importants. Ils reposent sur des besoins insuffisamment couverts sur l'ensemble du territoire. Nous aurons à cœur d'accompagner l'ensemble des entrepreneurs souhaitant s'engager dans une économie à hauteur d'hommes, répondant aux défis sociaux et écologiques de la Guadeloupe. Grace à cette convention, nous allons travailler sur les deux ans qui viennent à la préfiguration de l'association territoriale France Active Guadeloupe. Notre présence sera pérennisée à l'horizon 2023.* »

Pour Christophe LAURENT, directeur régional Antilles-Guyane de la Banque des Territoires « *La Banque des Territoires est un partenaire historique de France Active, qu'elle contribue à doter financièrement pour mettre en place les outils financiers (fonds propres, dette et garantie d'emprunt) distribués par le Réseau France Active. Cette expérimentation, qui aboutira à créer une représentation permanente de France Active en Guadeloupe, permettra aux acteurs de l'ESS et aux entrepreneurs engagés Guadeloupéens, de bénéficier de ces financements auxquels ils n'ont pas accès aujourd'hui. C'est un enjeu majeur pour soutenir un secteur d'activité pourvoyeur d'emploi non délocalisables, dont le poids est particulièrement important dans l'économie Guadeloupéenne.* »

A propos de la région Guadeloupe

www.regionguadeloupe.fr



A propos de France Active

France Active - Le mouvement des entrepreneurs engagés

Depuis plus de 30 ans, France Active porte la vision d'une économie transformative et créatrice de liens. Une économie qui donne une place à chacun, offrant à celles et ceux qui le souhaitent le pouvoir d'entreprendre. Une économie qui met sa performance au service de son impact social et écologique. Une économie à hauteur d'homme et qui voit grand grâce à la puissance du collectif qui l'anime. Et surtout une économie sur laquelle compter au travers des 30 000 entrepreneurs accompagnés, des 58 000 emplois créés et des 410 millions d'euros mobilisés pour la seule année 2020.

France Active est une organisation unique, portée par un modèle économique original qui traduit son projet à la fois économique, social et citoyen. À la fois acteur bancaire et associatif, garant et investisseur, ancré localement avec son réseau de 35 associations territoriales et en capacité d'agir à l'échelle nationale, France Active intervient au croisement des politiques publiques et des initiatives privées. Mobilisant salariés et bénévoles, France Active porte un modèle singulier qui se nourrit de la diversité de ses parties prenantes.

www.franceactive.org | @franceactive

A propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 36 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr | @BanqueDesTerr

A propos de la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire des îles de Guadeloupe

Inscrites à l'article 6 de la loi 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'ESS, les Chambres Régionales de l'Économie Sociale

et Solidaire - les CRESS - assurent la promotion et le développement de l'économie sociale et solidaire en région. La CRESS des îles de Guadeloupe assure à cet effet les missions suivantes :

- Promouvoir l'ESS et ses acteurs ;
- Représenter et défendre les intérêts des structures de l'ESS auprès des pouvoirs publics ;
- Accompagner l'émergence, la création et le développement des entreprises de l'ESS ;
- Observer, mesurer et analyser la réalité de l'ESS et ses évolutions ;
- Animer le réseau des acteurs de l'ESS et développer la coopération internationale.

www.cress-ilesdeguadeloupe.fr

Contacts presse :

Région Guadeloupe :

Karel CLOTAIRE : kclotaire@cr-guadeloupe.fr – 0690 31 16 48

France Active :

Magali LACAMBRA : magalil@franceactive.org - 06 90 29 09 72 - Conseillère Entreprise et Association – Guadeloupe

Banque des Territoires Antilles-Guyane – Groupe Caisse des Dépôts

Cynthia REPAULI: cynthia.repaul@caissedesdepots.fr – 05 96 72 84 08 – 06 40 97 31 26

@BdT_AntGuyane

Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire des îles de Guadeloupe :

Nathalie CHEVON : contact@cress-ilesdeguadeloupe.fr – 05 90 47 34 32